

< Retour au sommaire

AVIS DE VACANCE

Directeur ou directrice de l'Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire

NOR : ESR2131635V

Avis
MESRI - DGEIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire sont déclarées vacantes à compter de la date de publication de cet avis.

Conformément à l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'institut sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il aura vocation à inscrire son action dans la consolidation de l'établissement, dans le rétablissement de conditions de travail sereines et dans la finalisation du processus d'intégration de l'ensemble des départements composant l'Insa CVL. Une expérience dans le pilotage de projets structurants, dans le management d'équipes et dans la conduite du changement est indispensable.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une lettre de motivation et une note d'analyse des enjeux actuels et futurs de l'école sur le plan organisationnel, académique et scientifique, devront parvenir exclusivement par voie électronique, dans un délai de quatre semaines à compter de la publication de la présente déclaration de vacance au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, à l'adresse électronique suivante : direction@insa-cvl.fr

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - sous-direction stratégie et qualité des formations - département qualité et reconnaissance des diplômes - Dgesip A1-5 - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 et à l'adresse électronique suivant : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr

< Retour au sommaire